

(1) Époux ou Père

Prénoms

Sébastien, Justin

Nom (2)

LAFFAILLE

Né (3) le 26 avril 1992
à CHAMPIGY-SUR-MARNE 15 heures 15 minutes
à Val-de-Marne

Fils (4) de (5) Pierre, Eric, Ernest
et de (5) Zoëtitia Basco

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 666.

le (6) 21 novembre 2016

Mentions marginales (7)



Mariage célébré à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne)

le 4 mars 2023

Il a été déclaré (8) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 4

Mentions marginales (7)

(1) Épouse ou mère
Prénoms
Nom (2) Léa Nadine Pascale Jeanne REPELLINI

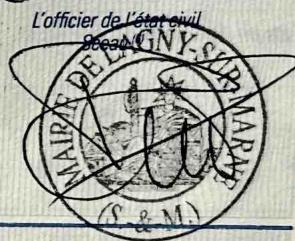
Née (3) le 14 mai 1993
à LAGNY-SUR-MARNE (S. et M.) 14 heures 37

Fille (4) de (5) Patrick Emmanuel
et de (5) Emile REPELLINI
et de (5) Marie-Josée Bernadette
Chantal BECCAT

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 821

le (6) 30 novembre 2016

Mentions marginales (7)



le 4 mars 2023



(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1^{re} partie : 2^{re} partie : ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me..., notaire à... ».

1^{er} ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 1917

le 12 novembre 2016

07 heures 13

à
est né(e)⁽²⁾ Nathan, Pierre, Patrick

L'AFFAILE

suivant déclaratif conjoint
du 28 octobre 2016

du sexe garçon à Nogent-du-Maine
(Mayenne)

(3)

reconnu(e)⁽⁴⁾ le 05 septembre 2016
en cette Mairie par les père
et mère

Délivré conforme aux registres, le 16 novembre 2016

Mentions marginales⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).

(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... et/ou 1^{re} partie : ... 2^{me} partie : ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pas été délivrée (acte de naissance ou de mariage)

maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le ... à ... ».

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le ... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement »

Extrait de l'acte de naissance n° 617

Le 18 juillet 2019

à 14 heures 22

est né(e)⁽²⁾ Anna Maryjo LoetitiaLAFFAILLE suivant
déclaration conjointe du
28 octobre 2016

du sexe Féminin à

Quincy-Sous-Séourt

(Essonne)

reconnu(e)⁽⁴⁾ le 19 juillet 2019

en cette mairie

par son père

Délivré conforme aux registres, le

19 juillet 2019

Mentions marginales⁽⁵⁾ Officier de l'état civil

Sceau

par délégation
P-

Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil

Sceau